



ELECTIONS LEGISLATIVES
COMMISSION ADMINISTRATIVE DE CENTRALISATION
PROCES VERBAL DE CENTRALISATION DES RESULTATS DES VOTES
SCRUTIN DE LISTE NATIONALE A LA PROPORTIONNELLE

L'an deux mille treize, et le Cinq Octobre la commission administrative de centralisation des votes des élections législatives du vingt huit septembre s'est déroulée dans la salle de conférence de la préfecture de Katiola.

La centralisation a consisté en la transcription et la totalisation des résultats des bureaux de vote de la circonscription électorale de M.A.MOU au fur et à mesure de leur réception.

L'opération a été effectuée par les membres de la Commission Administrative de Centralisation en présence des délégués des Candidats et des Observateurs.

A la fin de la centralisation, il a été constaté ce qui suit :

- Nombre de bureaux de vote : 284 Nombre de BV pris en charge : 284
- Nombre d'électeurs inscrits : 140068
- Nombre de votants : 96448
- Nombre de bulletins nuls : 7243
- Suffrage exprimés : 89205
- Taux de participation : 68,85%

Les suffrages se répartissent de la façon suivante :

N°	Liste ou Candidat	Résultats Obtenus	
		En Chiffres	En Lettres
01	EI Hadj Mamadou Salim BAH (UPRR)	1428	mille quatre cent vingt huit
02	Lansana KOUYATE (PEDN)	581	cinq cent quatre vingt un
03	Dr Sallou Bella DIALLO (AFIA)	871	deux cent soixante et sept
04	Daouda CAMARA (NGR)	698	six cent quatre vingt dix huit
05	EI Hadj Alpha Ibrahim Sita BAH (PGRP)	405	quatre cent cinq
06	Jean Marc TELLIANO (RDIG)	218	deux cent dix huit
07	EI Hadj Moussa SOLANO (PUP)	226	deux cent vingt six
08	Dr Ibrahim Sory DIALLO (ADC-BOC)	158	cent cinquante huit
09	Boubacar BARRY (UNR)	1054	mille cinquante quatre
10	Mamadou DIAWARA (PTS)	526	cinq cent vingt six
11	Hadja Nantenin KONATE (RPG ARC EN CIEL)	1561	quinze mille cinq cent soixante un
12	Holomokoni KOUROUMA (UGDD)	570	cinq cent soixante dix
13	Sidya TOURE (UFR)	1578	mille cinq cent soixante dix huit
14	Ibrahima Kassory FOFANA (GPT)	253	deux cent cinquante trois
15	Dr Sékou Benna CAMARA (GUD)	1605	mille six cent cinq
16	Mamadou Cellou Dalein DIALLO (UFDG)	6037	soixant mille trois cent trente sept
17	EI Hadj Dia KANTE (GRUP)	544	cinq cent quarante quatre
18	Alpha Souleymane BAH (PNR)	426	quatre cent vingt six
19	Mamadou BAH Baadiko (UFD)	4765	mille sept cent soixante cinq
20	Jean-Marie SOUMAHORO DORE (UPG)	376	trois cent soixante six
21	Mohamed TOURE (PDG-RDA)	274	deux cent soixante quatre
22	Charles-Pascal TOLNO (PPG)	371	trois cent soixante et une

En foi de quoi, le présent PV a été dressé en six exemplaires pour servir et valoir ce que de droit. Conformément à l'article 86 du code électoral:

- 1) L'original va au Président de la CENI,
- 2) la deuxième est affichée au siège de la commission de centralisation
- 3) Le reste va aux partis politiques candidats ou son représentant

Fait à MAMOU le 05/10/2013

Signatures obligatoires des 5 membres du bureau de vote avec Noms et Prénoms.

Le Président: [Signature]
 Le Vice-Président: [Signature]
 Le Secrétaire: [Signature]
 L'Assesseur: [Signature]
 L'Assesseur: [Signature]